



Réunion du 22 septembre 2021

Présents : MM. LAURON – DUPIN - ZACCHELLO

ATTENTION : le présent document a pour seule fonction de communiquer des délibérations de la Commission départementale de Discipline à titre d'information. Ce document ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les décisions et les procès-verbaux sont toujours consultables via Footclubs.

Libellé décision	Date d'effet	Nom du club	Date du match	Compétition	Rôle
1 match de suspension	19.09.2021	F.C D ESCOURCE	18.09.2021	D2	Joueur
1 match de suspension	20.09.2021	SA ST SEVERIN	19.09.2121	D2	Joueur
2 matchs de suspension	20.09.2021	UNION SPORTIVE DU MARSAN	19.09.2021	D1	Joueur
3 matchs de suspension	20.09.2021	AS BRETAGNE DE MARSAN	19.09.2021	D1	Joueur
3 matchs de suspension	20.09.2021	ST PERDON S.	19.09.2021	D1	Joueur
4 matchs de suspension	20.09.2021	LABENNE O.S.C	19.09.2021	D2	Joueur
4 matchs de suspension	19.09.2021	FC D ESCOURCE	18.09.2021	D2	Joueur
Suspendu jusqu'à décision après comparution	20.09.2021	AS LOUS MAROUS	18.09.2021	U18	Joueur